

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

DECRET N° 99-147 DU 24 MARS 1999

Chargeant Madame Marie Elise GBEDO Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme de l'intérim de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI Ministre de la Santé Publique pour compter du 24 Mars 1999.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 24 Mars 1999, Madame Marie Elise GBEDO Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme est chargée de l'intérim du Ministre de la Santé Publique, pendant l'absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2 .- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Mars 1999

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 4- AN 4- CS 2- CC 2- CES 2- HAAC 2- SGG 4- MJLDH - MSP 6 AUTRES  
MINISTERES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JO.1.-